



République Française

COMMUNE DE CEVINS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DÉPARTEMENT
DE LA SAVOIE

Arrondissement
d'Albertville 1

Canton n° 3

Séance du 05 avril 2024

L'An deux mil vingt-quatre, le cinq avril à 19h, le Conseil municipal de la commune de Cevins, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Philippe BRANCHE, Maire, en séance ordinaire.

Conseillers en exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

Présents : Bernadette AMIEZ, Claude BAUDERLIQUE, Denis BIBOLLET-RUCHE, Philippe BRANCHE, Anaïs CURTILLAT, Samuel DELTOUR, Marie-Christine DORIDANT, Emmanuel DI LUZIO, Ginette FALCOZ-RIGOTTI, Gabriel MARQUES, Evelyne PELLICANO, Bernard PIVIER, Sébastien PIVIER, Sylvie VIARD-CRETAT, Régine VIBERT.

Madame Evelyne PELLICANO a été nommée secrétaire de séance.

OBJET : D.C.M N°16/24 – DEMANDE DE SUBVENTIONS DSEC - FREE SUITE AUX ÉBOULEMENTS DES 14 ET 15 NOVEMBRE 2023.

Suite aux épisodes orageux des 14 et 15 novembre 2023, Monsieur le Maire informe l'assemblée sur les dégâts importants constatés (éboulements) sur divers ruisseaux traversant les pistes de montagne à Cevins : ruisseaux du Merderet, du Nantet, du Grand Nant, du Priolet, des Chappes, cascade du Dard, torrent de la Gruvaz.

La remise en état des différents lieux est urgente compte-tenu qu'aucun autre accès ne peut être emprunté pour l'alpage agricole et le moutonnier.

Plusieurs devis ont été demandés. Un devis réalisé par l'entreprise BMG de Courchevel a été retenu. Il concerne l'ouverture et le nettoyage des pistes de montagne pour un montant de travaux de 24 600 € HT.

À ce titre, la commune peut solliciter une aide financière auprès de l'Etat (Dotation de Solidarité Événements Climatiques - DSEC) et du département (Fonds Risques Érosion Exceptionnelle - FREE).

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré,

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder aux demandes de subventions auprès de l'Etat et du Département, au titre des fonds DSEC et FREE.

Copie certifiée conforme et exécutoire.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Transmis en Préfecture le : 12/04/2024

Publié le : 12/04/2024

Publié sur le site internet le : 12/04/2024



Le Maire,

Philippe BRANCHE

REÇU EN PREFECTURE

Le 12/04/2024

Application agréée E-legalite.com